



# Principaux indicateurs de SST pour les lésions professionnelles survenues au Québec en 2010-2012

***Alexandre Boucher***

***Patrice Duguay***

***Marc-Antoine Busque***

***Pascale Prud'homme***

***Martin Lebeau***

*Direction scientifique*

*Groupe de connaissance et surveillance statistiques*

# Plan

---

- Sources des données
- Méthodologie
- Limites des résultats
- Résultats
  - Évolution du nombre de lésions depuis 1982
  - Indicateurs de fréquence et de gravité des lésions avec PTI
  - Coûts totaux des lésions acceptées
  - Groupes cibles *Industries-catégories professionnelles*
- Synthèse

# Sources de données

---

- Lésions professionnelles

CNESST : Fichiers administratifs du *Dépôt de données central et régional* (DDCR)

Maturité moyenne de 36 mois (ex. : données de 2012 observée en date du 30 juin 2015)

- Population couverte par le régime de la CNESST (estimation)

Statistique Canada

*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011

Travailleurs employés & Heures travaillées

*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures travaillées* (EERH) - Données mensuelles de janvier 2010 à décembre 2012

Ajustements par industrie afin de tenir compte des variations mensuelles du nombre d'individus et de la moyenne hebdomadaire d'heures travaillées

# Méthodologie

---

- Lésion acceptée

Lésion professionnelle (telle que définie par l'article 2 de la LATMP) acceptée par la CNESST

Toute rechute, récurrence ou aggravation n'est pas comptée comme une nouvelle lésion professionnelle, mais les conséquences (jours, débours, etc.) sont comptabilisées avec l'événement d'origine

- Lésion avec perte de temps indemnisée (PTI)

Lésion professionnelle acceptée pour laquelle des jours ont été indemnisés et, s'il y a lieu, n'a pas engendré le décès du travailleur

- Travailleurs équivalent temps complet (ETC)

Estimé à partir des heures travaillées au cours d'une année

Permet de tenir compte du temps de travail (durée d'exposition au risque d'une lésion)

Un travailleur ETC équivaut à 2 000 heures travaillées par année

# Méthodologie (suite)

---

- SCIAN

ENM : version de 2007      CNESST : version de 2002 adaptée pour ses propres besoins  
Travail de correspondance ayant mené à l'amalgame de certains secteurs d'industries

- Catégorie professionnelle

Méthodologie développée à l'IRSST visant à répartir l'ensemble des professions en trois catégories professionnelles

Manuel : rôle prédominant de l'activité physique

Non manuel : rôle mineur de l'activité physique

Mixte : activités physiques légères et continues, ou intenses mais ponctuelles

- Taux de fréquence ETC

Nombre annuel moyen de lésions professionnelles rapporté sur le nombre de travailleurs ETC

# Méthodologie (suite)

---

- **Durée moyenne d'indemnisation**  
Nombre total de jours indemnisés rapporté sur le nombre total de lésions avec PTI
- **Taux de fréquence-gravité ETC**  
Nombre annuel moyen de jours indemnisés rapporté sur le nombre de travailleurs ETC
- **Coûts totaux**  
Moyenne annuelle de la somme des débours versés par la CNESST, des coûts salariaux, de la productivité perdue, des coûts administratifs et des coûts humains
- **Coût moyen par lésion acceptée / par travailleur ETC**  
Coûts totaux rapportés sur le nombre annuel moyen de lésions acceptées / le nombre de travailleurs ETC

# Limites des résultats

---

- **Travailleurs employés**

Possible exclusion d'un certain nombre de travailleurs couverts par le régime de la CNESST

Emploi principal exercé au moment du recensement

- **Lésions professionnelles**

Que celles déclarées à la CNESST et acceptées par cette dernière

- **Calcul des indicateurs**

Minimum de 50 lésions (moy. ann.) et de 500 travailleurs ETC (coefficient de variation)

Valeur statistique d'une vie humaine (coûts humains) : 3,5 millions de \$ (estimation du MTQ)

*Guide de l'analyse avantages-coûts des projets publics en transport; Partie 3 - Paramètres (valeurs de 2011), MTQ, 2013, 17 p.*

---

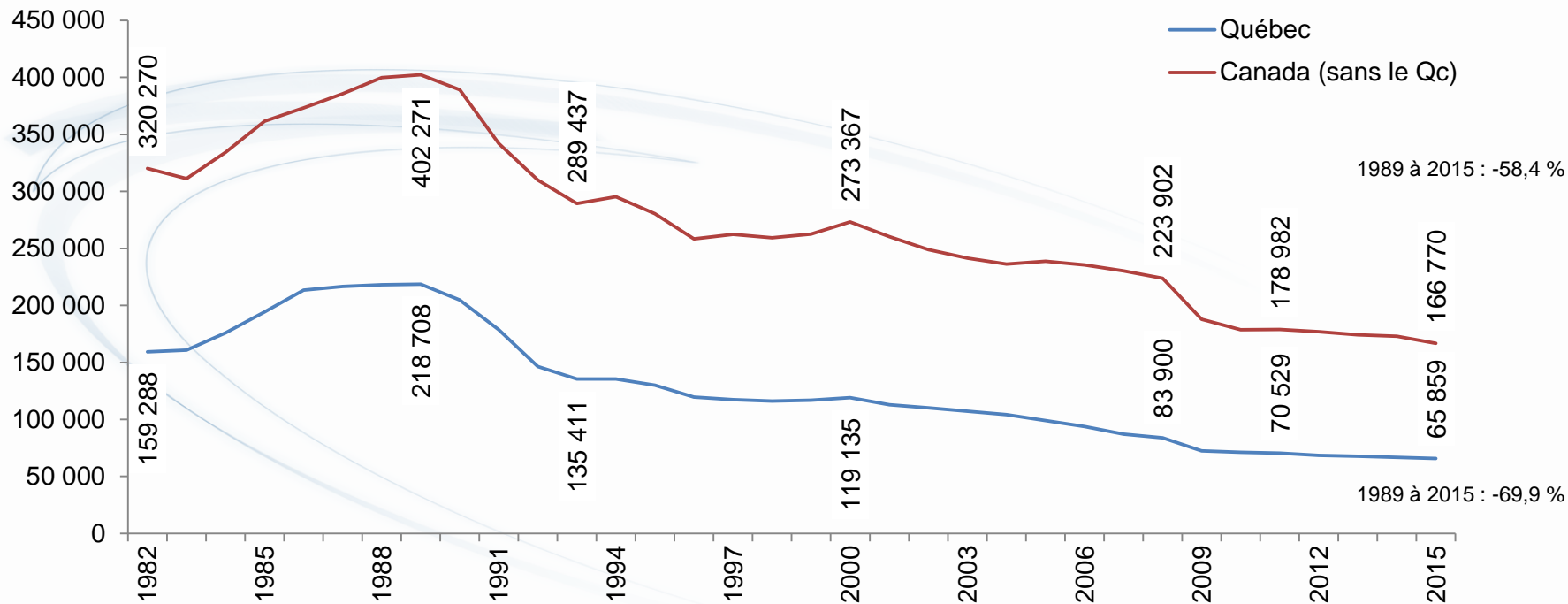


# Résultats



# Évolution de 1982 à 2015

Nombre de lésions acceptées avec perte de temps, Québec et Canada (sans le Québec), 1982-2015

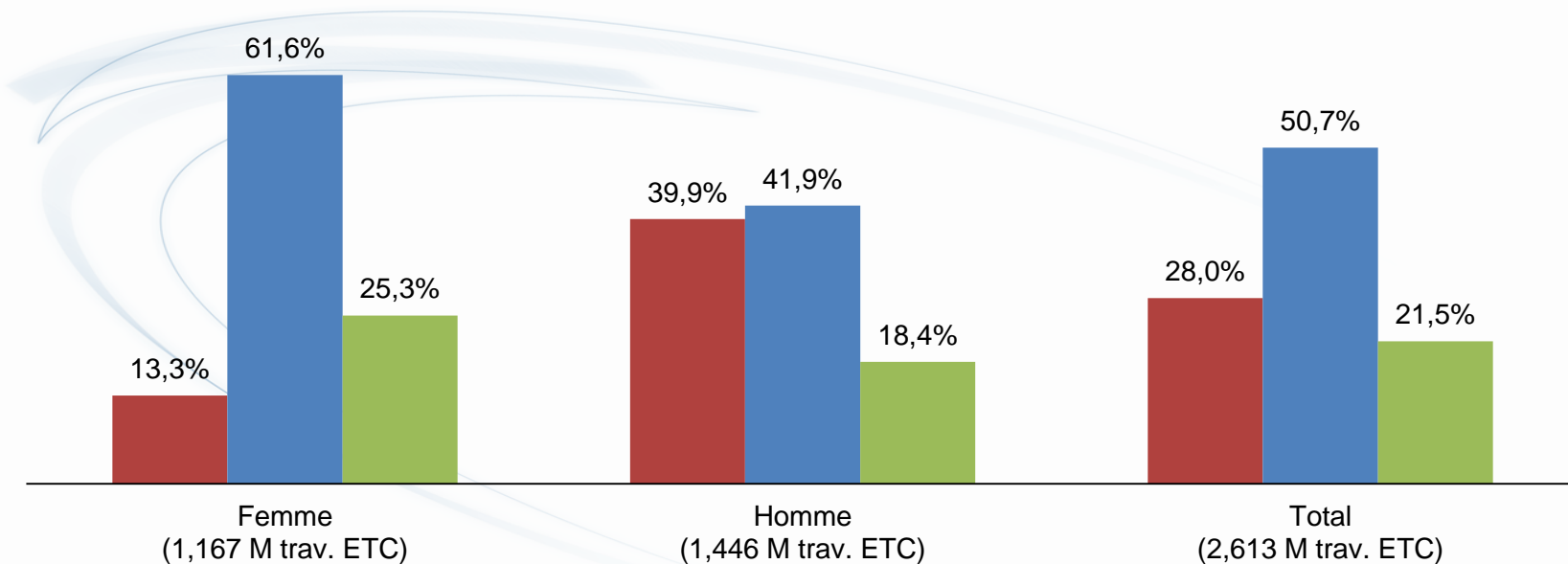


Source : Association des commissions des accidents du travail du Canada (ACATC)

# Travailleurs ETC

Distribution relative (%) des travailleurs ETC selon la catégorie professionnelle, par sexe, Québec, 2010-2012

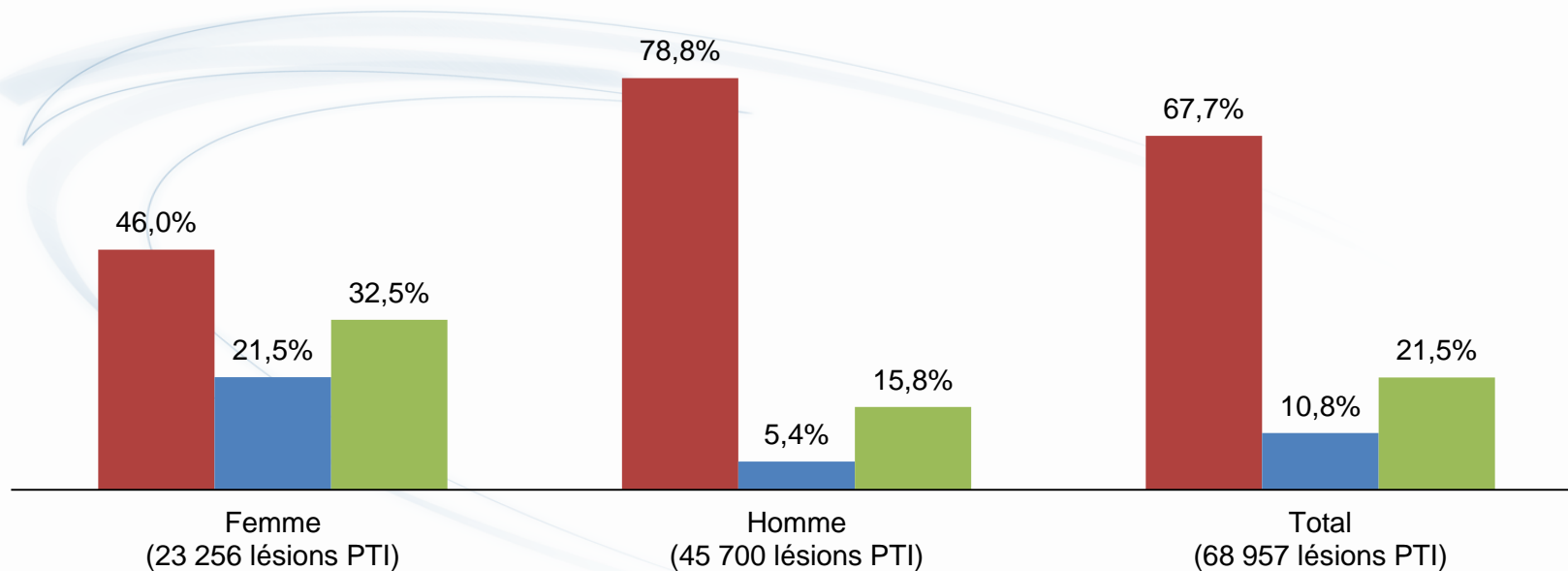
■ Manuel ■ Non manuel ■ Mixte



# Lésions professionnelles avec PTI

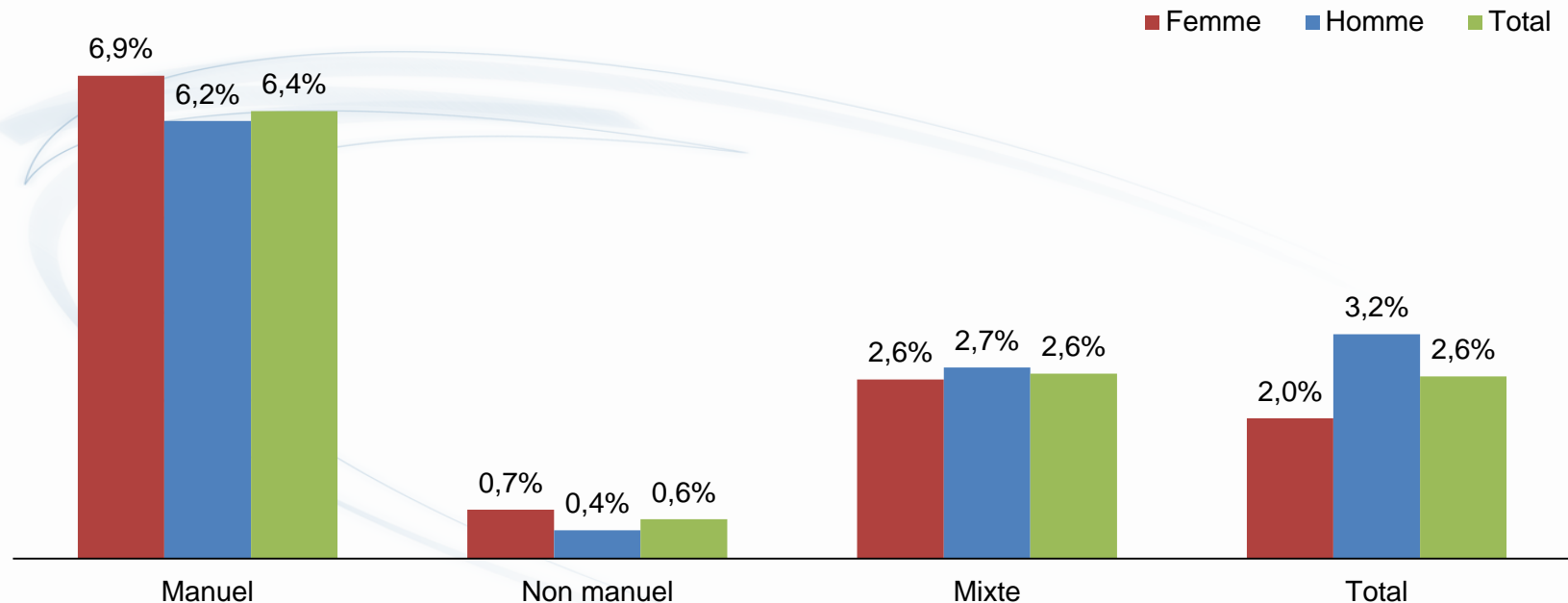
Distribution relative (%) des lésions professionnelles avec PTI selon la catégorie professionnelle, par sexe, Québec, 2010-2012

■ Manuel ■ Non manuel ■ Mixte



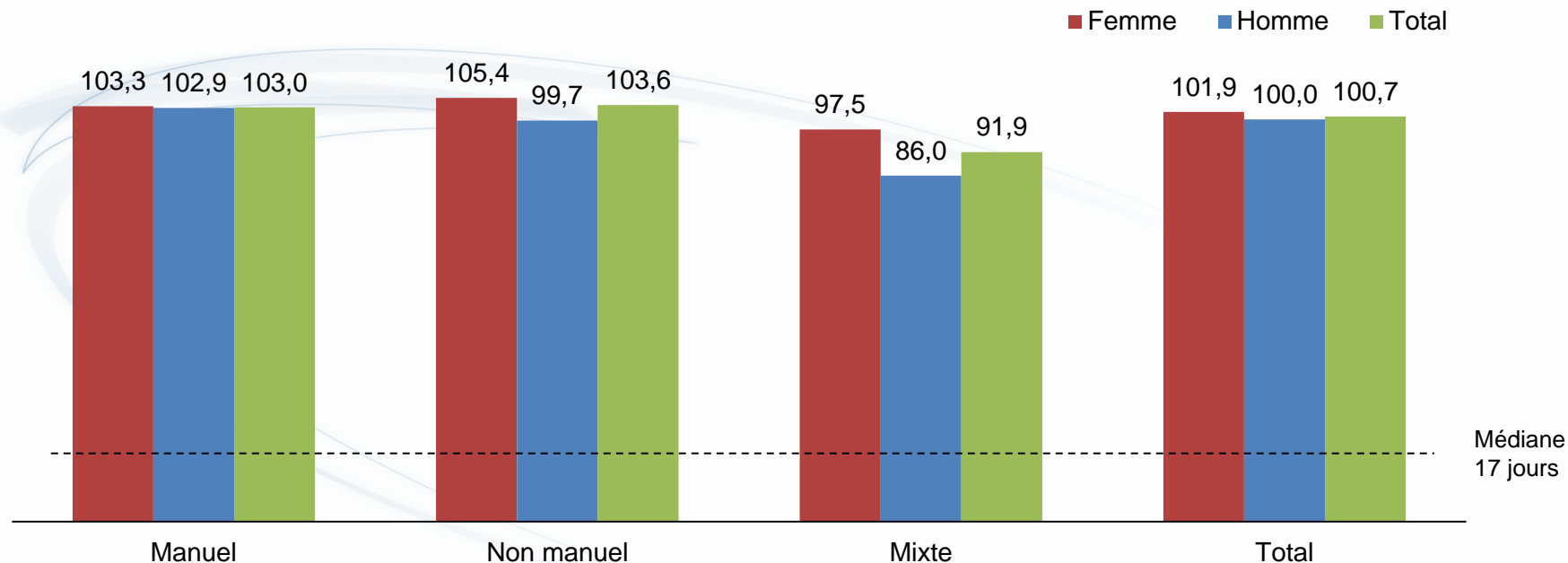
# Fréquence ETC

Taux de fréquence ETC (%) des lésions professionnelles avec PTI selon le sexe, par catégorie professionnelle, Québec, 2010-2012



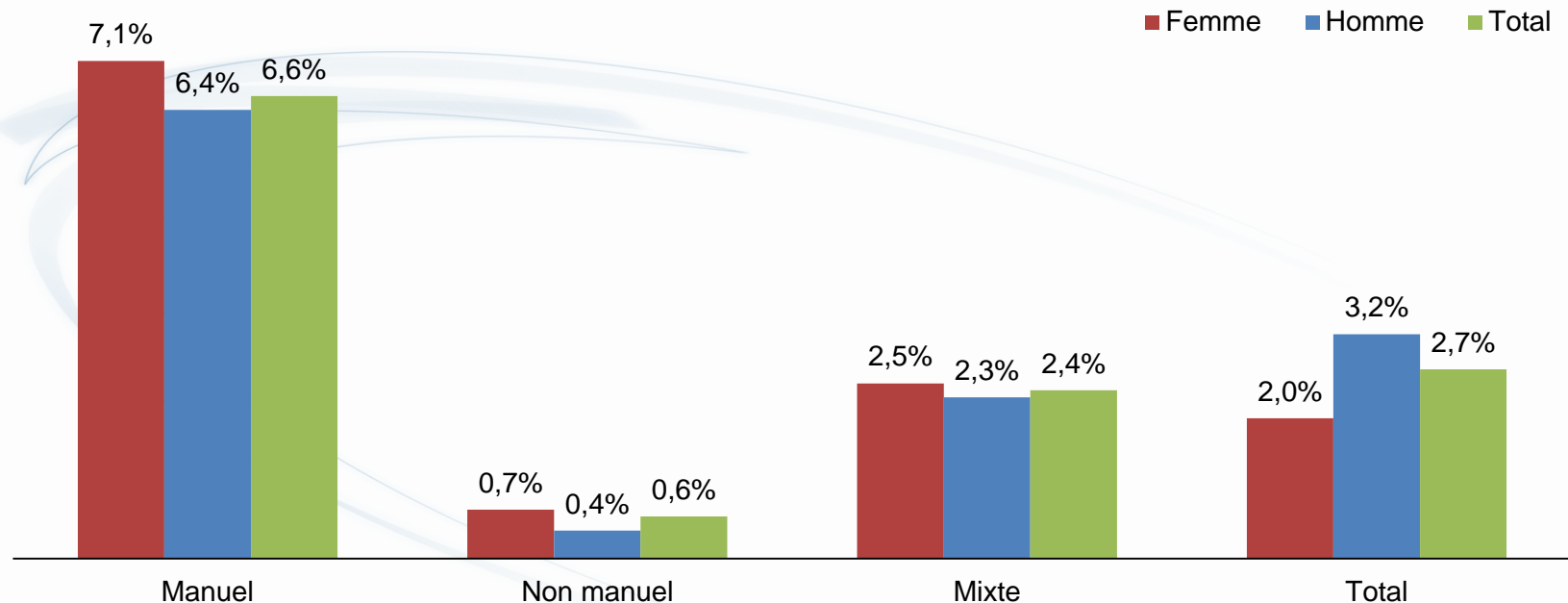
# Durée d'indemnisation

Durée moyenne d'indemnisation (jours) des lésions professionnelles avec PTI selon le sexe, par catégorie professionnelle, Québec, 2010-2012



# Fréquence-gravité ETC

Taux de fréquence-gravité ETC (%) des lésions professionnelles avec PTI selon le sexe, par catégorie professionnelle, Québec, 2010-2012



# Autres faits à propos des lésions avec PTI

- **Durée d'indemnisation**

La durée moyenne d'indemnisation augmente avec l'âge

Inférieure à 50 jours pour les 15-24 ans, elle dépasse 141 jours pour les 55 ans et +

- **Atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique (APIPP)**

13,5 % des lésions avec PTI ont une APIPP

15,0 % chez les hommes contre 10,8 % chez les femmes

Augmentation selon l'âge : de 7,0 % pour les 15-24 ans à 20,8 % pour les 55 ans et +

Le taux moyen de l'APIPP est de 7,0 %

7,6 % pour les hommes et 5,4 % pour les femmes

Entre 6,5 % à 8,0 % selon l'âge

# Plan

---

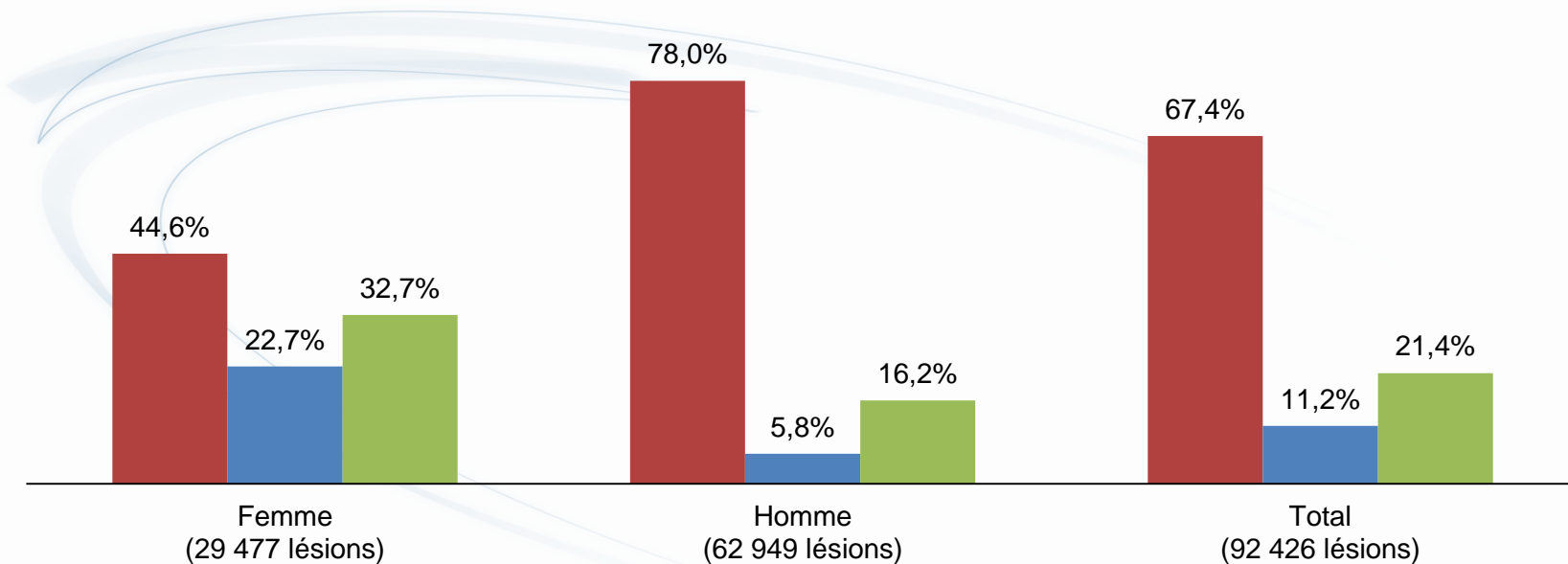
- Sources des données
- Méthodologie
- Limites des résultats
- **Résultats**
  - Évolution du nombre de lésions depuis 1982
  - Indicateurs de fréquence et de gravité des lésions avec PTI
  - **Coûts totaux des lésions acceptées**
  - Groupes cibles *Industries-catégories professionnelles*
- Synthèse



# Lésions professionnelles acceptées

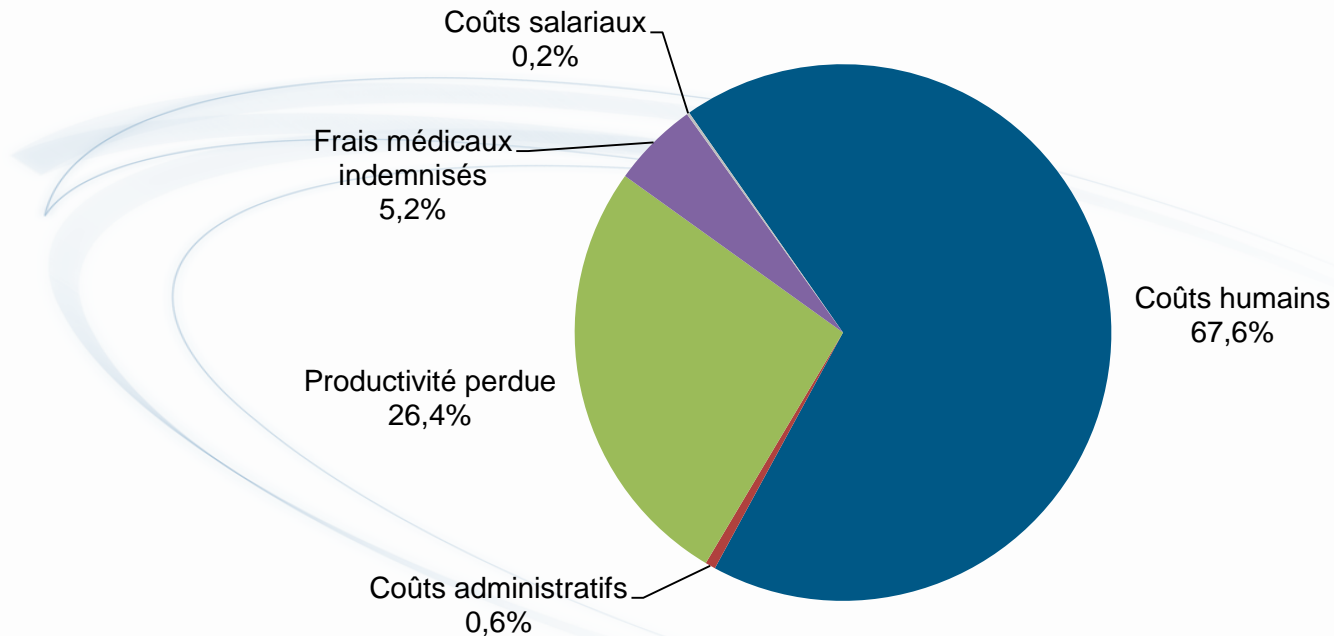
Distribution relative (%) des lésions professionnelles acceptées selon la catégorie professionnelle, par sexe, Québec, 2010-2012

■ Manuel ■ Non manuel ■ Mixte



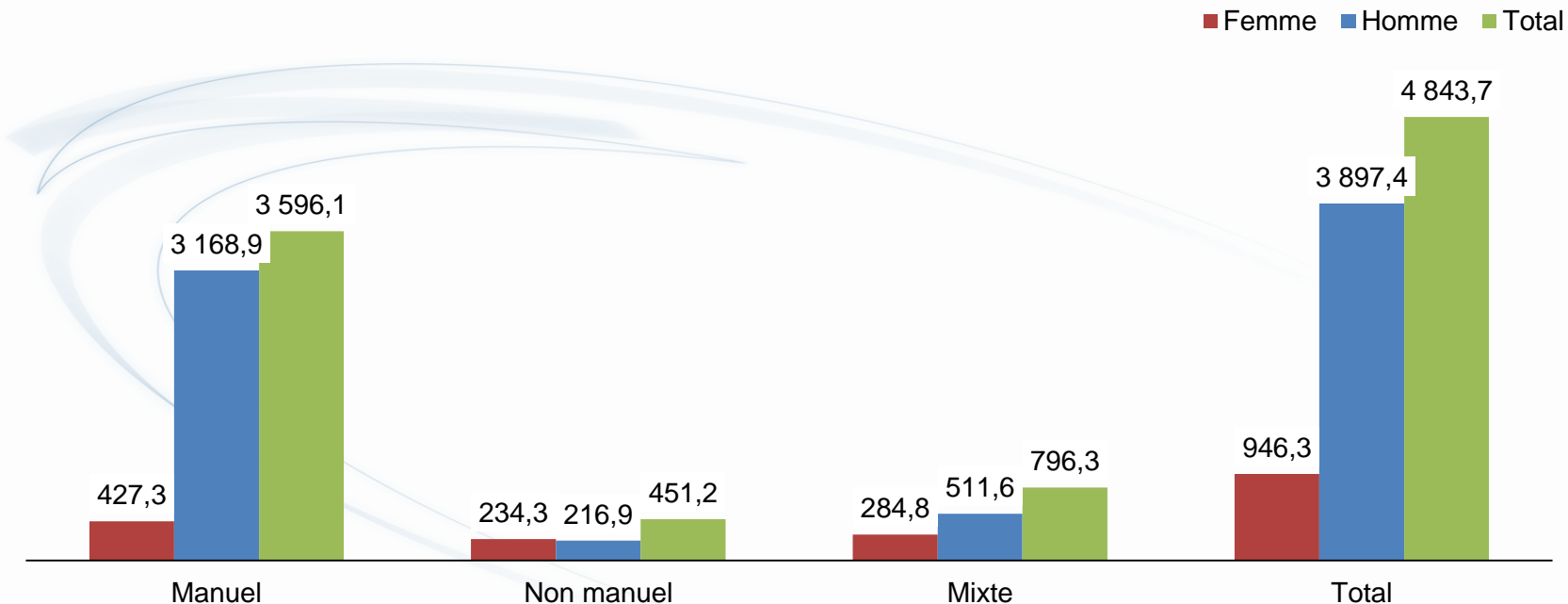
# Coûts totaux - Composantes

Répartition relative (%) des coûts totaux des lésions professionnelles acceptées,  
Québec, 2010-2012 (\$ de 2011)



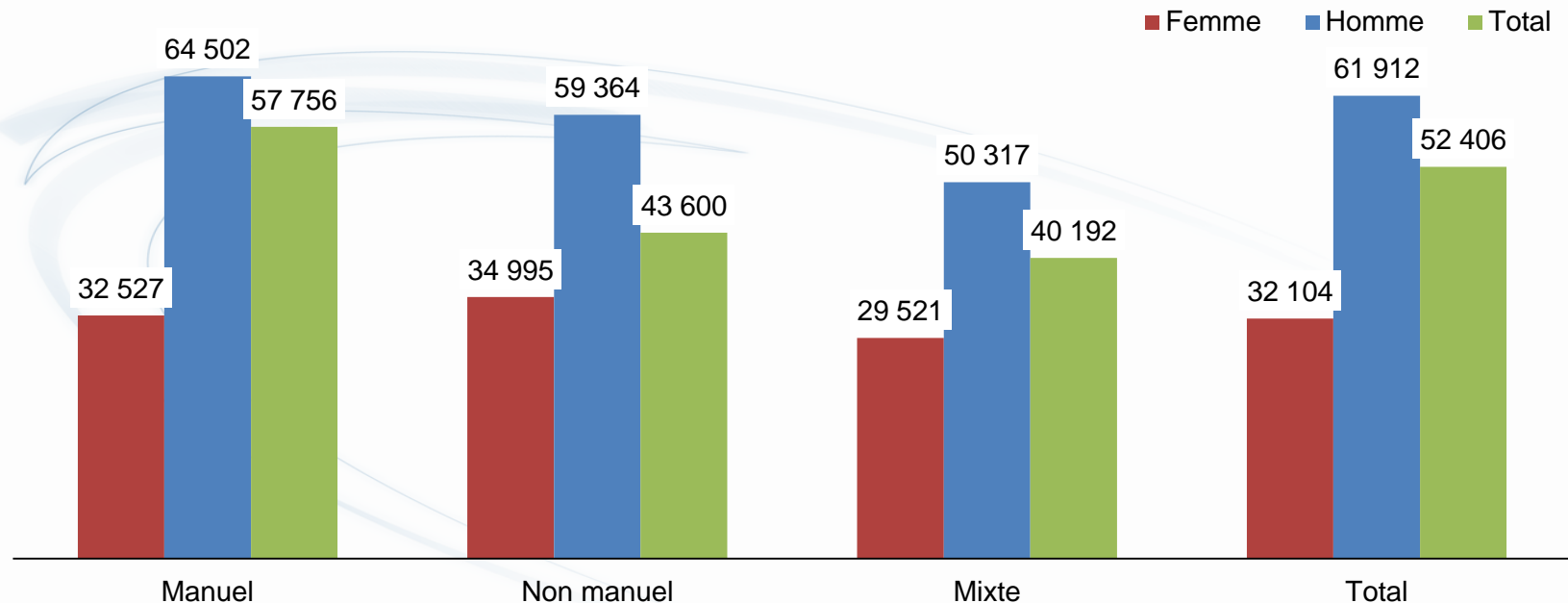
# Coûts totaux – Sexe et catégorie professionnelle

Coûts totaux (M \$ constants de 2011) pour les lésions professionnelles acceptées survenues au cours d'une année selon le sexe, par catégorie professionnelle, Québec, 2010-2012



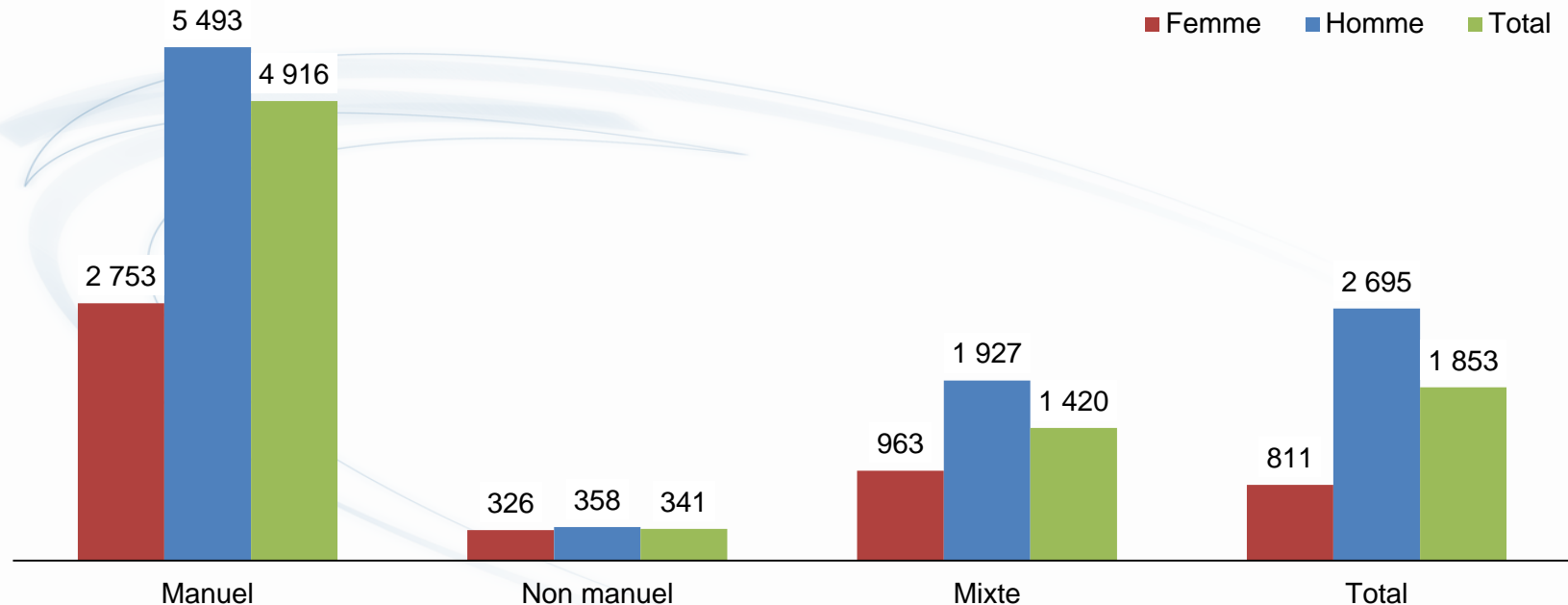
# Coût moyen – Lésion

Coût moyen par lésion (\$ de 2011) pour les lésions professionnelles acceptées selon le sexe, par catégorie professionnelle, Québec, 2010-2012



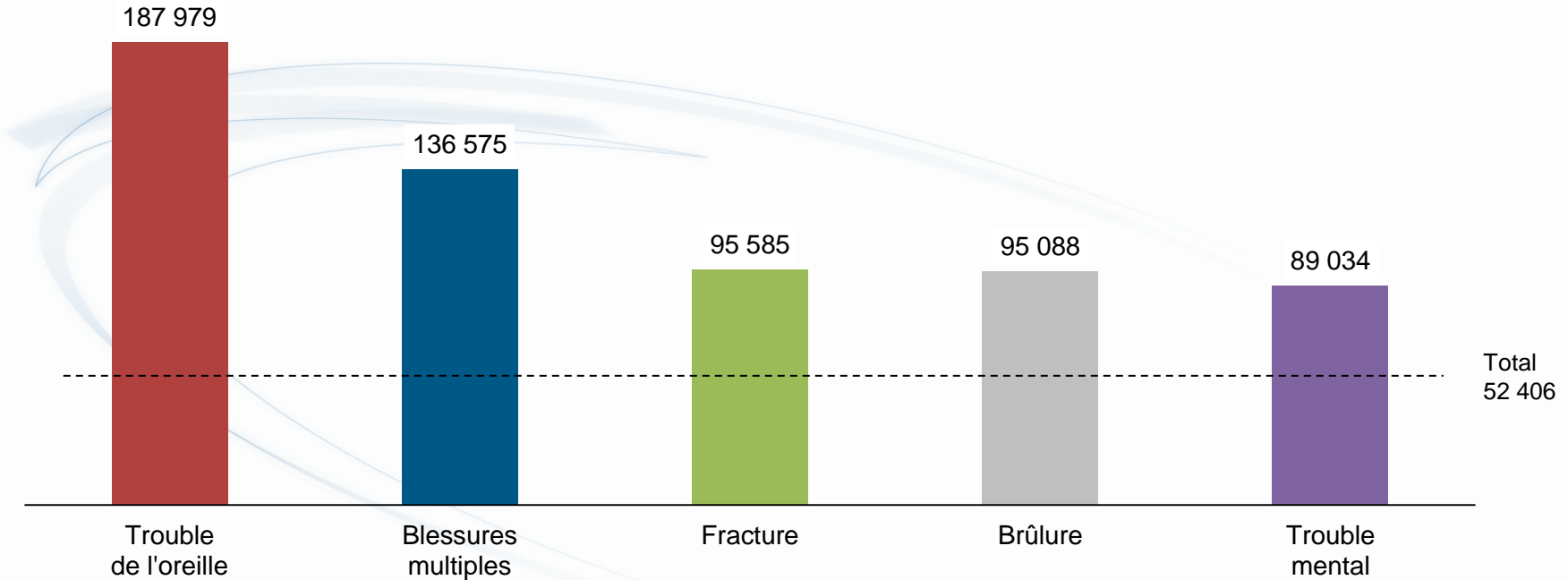
# Coût moyen – ETC

Coût moyen par travailleur ETC (\$ de 2011) pour les lésions professionnelles acceptées selon le sexe, par catégorie professionnelle, Québec, 2010-2012



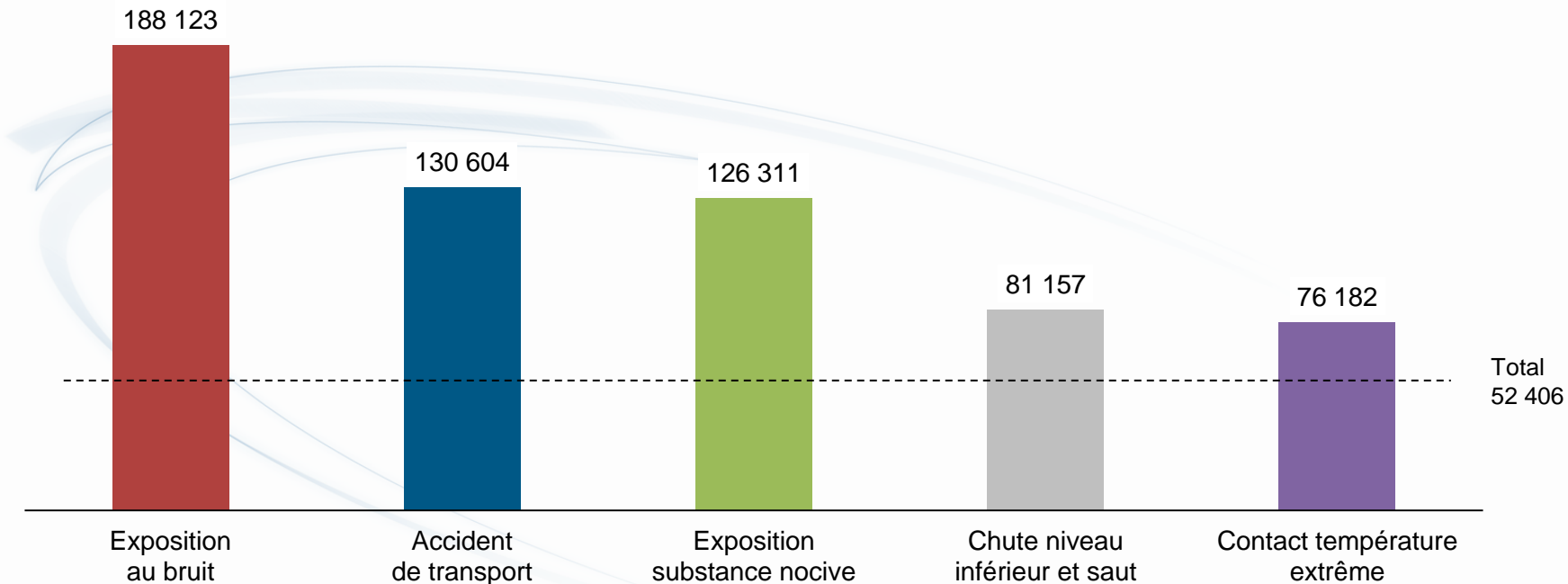
# Coût moyen – Nature de lésion

Coût moyen par lésion professionnelle acceptée (\$ constants de 2011) selon la nature de lésion, Québec, 2010-2012



# Coût moyen – Genre d'accident ou d'exposition

Coût moyen par lésion professionnelle acceptée (\$ constants de 2011) selon le genre d'accident ou d'exposition, Québec, 2010-2012



# Plan

---

- Sources des données
- Méthodologie
- Limites des résultats
- **Résultats**
  - Évolution du nombre de lésions depuis 1982
  - Indicateurs de fréquence et de gravité des lésions avec PTI
  - Coûts totaux des lésions acceptées
  - **Groupes cibles *Industries-catégories professionnelles***
- Synthèse



# Groupes cibles

**Industries – catégories professionnelles apparaissant plus de 5 fois au sein du groupe de tête pour les classements de divers indicateurs, Québec, 2010-2012**

Secteur d'activité économique SCIAN amalgamé – code et description)	Cat. prof.	Nb fois
238 – Construction-Entrepreneurs spécialisés	Manuel	13
212 – Extraction minière et exploitation en carrière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz)	Manuel	11
484 – Transport par camion	Manuel	10
115 – Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	Manuel	9
562 – Services de gestion des déchets et d'assainissement	Manuel	8
113 – Foresterie et exploitation forestière	Manuel	8
	Mixte	8
321; 337 – Fabrication de produits en bois; Fabrication de meubles et de produits connexes	Manuel	8
913 – Administrations publiques locales, municipales et régionales	Manuel	8

Volume de lésions avec PTI

Taux de fréquence-gravité ETC (5x)

Taux de fréquence ETC (3x)

Coût moyen par ETC (3x)

Gravité (3x)

# Groupes cibles (suite)

**Industries – catégories professionnelles apparaissant plus de 5 fois au sein du groupe de tête pour les classements de divers indicateurs, Québec, 2010-2012**

Secteur d'activité économique SCIAN amalgamé – code et description)	Cat. prof.	Nb fois
311; 312 – Fabrication d'aliments, Fabrication de boissons et de produits du tabac	Manuel	7
412 – Grossistes-distributeurs de produits pétroliers	Manuel	7
561; 531 – Services administratifs et services de soutien; Services immobiliers	Manuel	7
327 – Fabrication de produits minéraux non métalliques	Manuel	6
632; 621; 624 - Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes; Services de soins ambulatoires; Assistance sociale	Manuel	6
236; 237 – Construction de bâtiments; Construction-Travaux de génie civil	Manuel	6
721 – Services d'hébergement	Manuel	6

Volume de lésions avec PTI

Taux de fréquence-gravité ETC (5x)

Taux de fréquence ETC (3x)

Coût moyen par ETC (3x)

Gravité (3x)

# Synthèse

---

La diminution du nombre de lésions amorcée au début des années 1990 se poursuit

En 2010-2012, au Québec, on compte en moyenne par année un peu plus de 92 400 lésions acceptées dont près de 69 000 ont une perte de temps indemnisée

Les femmes représentent près de 45 % des travailleurs ETC, mais environ le tiers des lésions avec PTI ou acceptées

Elles exercent en majorité une profession non manuelle, alors qu'il y a presque autant de travailleurs manuels que non manuels chez les hommes

Tant chez les femmes que chez les hommes, les travailleurs manuels constituent la catégorie de travailleurs dont les problèmes de SST sont les plus importants

Bien que les hommes aient des taux de fréquence ETC et de fréquence-gravité ETC supérieurs à ceux des femmes, ce n'est pas le cas lorsqu'est considérée la catégorie professionnelle

Durée d'indemnisation moyenne un peu plus élevée pour les femmes

Proportion de lésion avec une APIPP et taux moyen d'APIPP plus grand chez les hommes

# Synthèse (suite)

---

En 2010-2012, les coûts totaux associées aux lésions acceptées survenues au cours d'une année dépassent, en moyenne, les 4,8 milliards de \$ (en \$ constants de 2011)

Les coûts humains comptent à eux seuls pour les deux tiers de ces coûts

La productivité perdue représente pour sa part 26 %

Les hommes, avec plus de 80 % des coûts totaux, ont un coût moyen par lésion près de deux fois celui des femmes et un coût moyen par ETC plus de trois fois celui des femmes

Par lésion : 61 900 \$ contre 32 100 \$

Par ETC : 2 700 \$ versus 811 \$

16 industries-catégories professionnelles apparaissent plus de 5 fois parmi les classements des groupes cibles

Un seul groupe cible ne fait pas référence aux travailleurs manuels

L'industrie de la foresterie et exploitation forestière figure deux fois (travailleurs manuels et mixtes)

# Références

---

- Duguay, P., Boucher, A., Busque, M.-A., Prud'homme, P., Lebeau, M. (2017). *Lésions professionnelles indemnifiées au Québec en 2010-2012 : Profil statistique par industrie – catégorie professionnelle*, Études et recherches / Rapport R-963, Montréal, IRSST, 255 pages.
- Association des commissions d'accident du travail du Canada (ACATC). <http://awcbc.org/wp-content/uploads/2016/12/FR-Lost-Time-Claims-by-Jurisdiction-1982-2015.pdf>, document web consulté le 18 avril 2017

---



Merci de votre attention

---



# Questions?